
RÉSOLUTION 2015-CA605-14.06-R6549

relative à l'attribution de la Médaille de l'Université du Québec à Trois-Rivières pour 2014-2015

Adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec à Trois-Rivières lors de la 605^e réunion (ordinaire) tenue le 9 février 2015.

CONSIDÉRANT l'article 42 a) de la Loi sur l'Université du Québec;

CONSIDÉRANT l'article 4.3 du Règlement no 1 – Règlement de régie interne de l'Université du Québec à Trois-Rivières;

CONSIDÉRANT la Politique d'attribution des distinctions honorifiques de l'Université du Québec à Trois-Rivières et particulièrement, l'article 1. *Médaille de l'Université du Québec à Trois-Rivières* (résolution 2014-CA602-07.02-R6490, 27 octobre 2014);

CONSIDÉRANT que la Médaille de l'Université du Québec à Trois-Rivières est attribuée à un membre du personnel, actif ou retraité, dont la carrière et les réalisations marquent de façon significative le développement de l'Université du Québec à Trois-Rivières;

CONSIDÉRANT la proposition d'attribution de la Médaille de l'Université du Québec à Trois-Rivières 2014-2015 à monsieur André Bougaïeff, professeur au Département de lettres et communication sociale;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité des distinctions honorifiques de l'Université du Québec à Trois-Rivières à la rectrice (résolution 2015-CDH69-06-R07, 13 janvier 2015);

CONSIDÉRANT l'avis de la rectrice;

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU de décerner la Médaille de l'Université du Québec à Trois-Rivières pour 2014-2015 à monsieur André Bougaïeff, professeur au Département de lettres et communication sociale, pour :

- son apport distinctif au développement de l'Université et à la vie de la communauté universitaire, depuis 1969, par son rôle de pionnier au sein de l'ancien Département de français aujourd'hui devenu le Département de lettres et communication sociale;
- le caractère remarquable de sa contribution, notamment dans le développement d'outils pédagogiques en linguistique et en grammaire qui ont permis à des milliers d'étudiants et d'apprenants de bien connaître et comprendre la langue française;
- sa participation au rayonnement de l'Université du Québec à Trois-Rivières, à l'échelle régionale et nationale, par son apport littéraire, culturel et intellectuel, entre autres, et par son implication dans l'enseignement de la langue française.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par : _____

Éric Hamelin

Secrétaire général par intérim